

LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière
6 rue de la Gare
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE
Tél. 02 40 54 80 23

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 avril 2026**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-six, le deux avril, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 27 mars 2026.

Étaient présents :

BEASSE-EGU Aristide
BIDEAU Daniel
BOGAT Arnold
BREBION Daniel
BROUARD Sophie
CHOIMET Patrice
DEBORDE Aurélie
DUFFY Jessica
DURAND-GUILLOIS Magalie
FAVREAU Christophe
FRAUD François
GENDRON Laurent
GIRAUD Françoise
GUILLON Jean-François
HÉREL Régis
KUTER Séverine
LE CLÉACH Raphaëlle
LETOURNEUX Cécilia
MAGRÉ Vincent
MONÉDIÈRE Claire
NOBLET Pierre-Yves
PARRÉ Patrick
ROCHEDEREUX Marc
ROY Valérie
TESSIER Christine

Étaient excusés et représentés :

LEBRETON Jean-Pierre ayant donné pouvoir à Patrice PARRÉ
VIDAL-BLANCHARD Audrey ayant donné pouvoir à Patrice CHOIMET

Secrétaire de séance : Séverine KUTER

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 AVRIL 2026**

AFFAIRES GÉNÉRALES

Désignation d'un représentant à l'association SEMES

Vincent MAGRÉ expose :

Selon ses statuts, l'association SEMES a pour objet général d'accueillir, de soutenir, de promouvoir et de mettre en œuvre toutes initiatives dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle des personnes en recherche d'emploi et/ou en difficultés.

SEMES se propose, entre autres :

- de mettre en œuvre des moyens diversifiés de réponses aux besoins de ces personnes en matière d'insertion sociale et professionnelle,
- de privilégier tous les partenariats favorisant la sortie positive notamment avec les intervenants sociaux, les agents économiques et leurs instances respectives,
- de prendre toute initiative en faveur de l'emploi et de l'insertions par l'activité économique.

Selon ses statuts, l'association est gérée par un conseil d'administration composé de deux collèges, dont l'un est constitué de représentants mandatés par chaque commune adhérente. La commune de La Haye-Fouassière étant adhérente de l'association SEMES, il convient donc de nommer un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au conseil d'administration de l'association.

Il est proposé de désigner représentants de la commune au CA de l'association SEMES :

- Christophe FAVREAU, titulaire
- Claire MONÉDIÈRE, suppléante

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

APPROUVE la désignation des élus suivants pour représenter la commune au conseil d'administration de l'association SEMES :

- Christophe FAVREAU, titulaire
- Claire MONÉDIÈRE, suppléante

Vote :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire
Vincent MAGRÉ



La Haye-Fouassière, le 02/04/2026

Le secrétaire de séance
Séverine KUTER

